

**Procès verbal du Conseil des écoles
le 12 mars 2019**

Parents d'élèves : Mme MARRE Anne-Laure et M. HAYE Vincent (Bossée), Mmes BOUSSQUAULT Gaëlle, ROBIN Mélanie et HENRY-PACOURET Delphine (La Chapelle Blanche Saint Martin), Mmes MICHAUD Charline, ABELLO Sophie, GUELLERIN Séverine et VAN LOON Sonia (Bournan)

APE : Mme BRUNET Sandra (Présidente), M. GUILLOT Dorian (Vice-président)

Maires/Adjoints : M. ORIO Georges (Maire de Bossée), M. GILLET Charlie (Maire de Bournan), M. BUREAU Grégory (Adjoint), Mme DECHARTRE Aline (Conseillère municipale), Mme BERAU Céline (élue à La Chapelle Blanche Saint Martin), M. DURAND Frédéric (élu à Bournan), M. LEGUILLETTE Laurent (Adjoint à Bournan)

Enseignants : Mmes ARCHAMBAULT Emilie, POL Delphine et SEIGNEURIN Katia, MM. GATEFIN Bertrand et MICHON Jean-Noël

DDEN : Mme PERRIN Nicole

Inspection :

Excusées : Mme TARTARIN Martine (Maire La Chapelle Blanche Saint Martin), Mme CHILLOU-MAILLET (parent d'élève à la Chapelle Blanche Saint Martin), M. ROUYER (Inspecteur de l'Education Nationale)

Présidente de séance : Mme POL Delphine

Secrétaire de séance : M. GATEFIN Bertrand

M. ORIO, Maire de Bossée, est content de nous accueillir à la Mairie.

L'ensemble des personnes présentes souhaite un prompt rétablissement à Mme TARTARIN.

Aucune remarque n'ayant été formulée concernant le PV du premier Conseil des écoles du 6 novembre 2018, ce dernier est adopté.

1. Les répartitions 2019-2020

Un rappel du projet pédagogique est fait, à savoir :

- renforcer l'accueil des TPS & PS
- favoriser la lecture en cycle 2
- travailler en projet au cycle 3

La répartition des effectifs pour la rentrée 2019 est à ce jour la suivante :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
7	11	13	13	11	9	14	12	13	103

Le projet présenté à M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, implique :

- TPS & PS ainsi que CP & CE1 à La Chapelle Blanche Saint Martin
- MS & GS à Bossée
- CE2, CM1 & CM2 à Bournan

Après échanges avec les représentants des parents, le projet est soumis au vote du Conseil d'école : 0 vote « contre », 0 abstention, le projet est voté à l'unanimité.

2. Les travaux en cours ou à réaliser

- Bournan :
 - En cours de discussion pour une serre.
 - Les étagères sont en place dans la classe de CE2/CM1 pour constituer une bibliothèque.
 - Les travaux dans les sanitaires.
- La Chapelle Blanche Saint Martin pour l'accueil des TPS/PS :
 - 2 nouveaux sanitaires sont programmés.
 - La sieste se fera dans l'actuelle garderie.
- Bossée et La Chapelle Blanche Saint Martin : le déménagement des outils pédagogiques et du mobilier entre les écoles se fera début juillet 2019.

3. Les projets 2018/2019 pour les 3 écoles du RPI

- Bossée et La Chapelle Blanche Saint Martin (classe de Mme POL) :
 - La nuit de la lecture le vendredi 18 janvier 2019.
 - sortie à la ferme de Léonie (Saint Senoch - 37) le jeudi 25 avril 2019.
- Bossée :
 - semaine de la maternelle du 11 au 14 juin 2019, visite du Pôle maternelle 37 le jeudi 13 juin 2019 après-midi. Thème : « Boîtes à jouer, boîtes à compter ».
 - projet jardin, plantations.
- La Chapelle Blanche Saint-Martin :
 - « Ecole et cinéma », déjà 2 séances de faites, reste une séance le 29 avril 2019 après-midi.
 - 2ème édition de « La grande lessive » le 29 mars 2019, exposition sur le thème de la couleur.

- Projet « Sports équestres », 3 interventions en mai et juin 2019
- Bossée et La Chapelle Blanche Saint Martin : sortie au Parc animalier de la Haute Touche le 3 juin 2019.
- Bournan :
 - Cinéma le 8 mars 2019 sur le thème « Le travail des enfants dans le monde ».
 - Théâtre : la première représentation a eu lieu le 8 mars 2019. De nombreuses autres dates seront assurées.
 - Le 28 mai 2019 : « Rallye Patrimoine » à Loches sur le thème « Les traces » pour les CE2/CM1 et « Cross au collège » avec visite du collège en partenariat avec l'association « Action contre la faim », qui interviendra à l'école le 18 mars 2019.
 - « Permis piéton » pour les CE2/CM1 fin mars 2019.
 - Sortie à prévoir à Maillé avec l'association des Anciens combattants pour les CM1/CM2.
 - Sortie de fin d'année dans la Brenne (36).
 - Sortie de fin d'année à proximité de l'école. Date à définir.

Pour les 3 écoles, le 100e jour d'école le 5 avril 2019.

4. La kermesse

Le samedi 22 juin 2019 à Bournan à la salle des fêtes à 15 heures. Le thème choisit par l'équipe enseignante est : les animaux.

L'APE reprendra la formule de la tombola avec tickets.

5. Questions diverses

En préambule, il est rappelé aux représentants des parents d'élèves que les questions diverses doivent être remises aux enseignants 1 semaine avant le conseil d'école. Ceci permet de répondre de façon plus appropriée aux questions en contactant l'ensemble de l'équipe éducative et les intervenants externes.

- La question de la labellisation des écoles du RPI en « éco-école » abordée dans le projet est posée. L'équipe enseignante se documente et le projet sera mis en place progressivement.
- La distribution du compte-rendu du dernier Conseil des écoles est évoquée. Le PV est affiché sur les panneaux d'affichage des 3 écoles. Les représentants des parents élus proposent de les envoyer par mail aux parents qui le souhaitent.
- Une demande concernant le contenu des gouters dans les garderies est faite. L'information sera transmise aux personnes concernées.
- Des plaintes concernant le chauffeur du bus sont remontées. Les élus s'engagent à faire le nécessaire.
- La question de la sécurité à la sortie de l'école de La Chapelle Blanche Saint Martin est évoquée. Pris note.
- Des problèmes de violences à l'école de La Chapelle Blanche Saint Martin lors de la pause méridienne sont évoqués. Un rappel des modalités de surveillance lors des récréations est fait. Il y a systématiquement à minima 2 personnes qui surveillent à chaque récréation. Sur le temps qui n'est pas du ressort du temps scolaire, les informations ont déjà été remontées aux élus.

- Une demande pour avoir des sonnettes dans les 2 classes de l'école de Bournan est faite. La demande est transmise à la mairie.

Le prochain conseil des écoles aura lieu le 4 juin 2019 à 18h30 à La Chapelle Blanche Saint Martin.

La présidente clôture la séance à 19h55.